

Le chagrin d'être une fille de joie

Les maisons closes infligent aux pensionnaires violences physiques et destruction psychologique, les plongeant dans un désespoir permanent, exacerbé par le mépris des autorités. PAR OLIVIER TOSSERI



MUSÉE CARNAVALET/ROGER-VIOLETT

L'envers du miroir Malgré le décor clinquant, les maisons closes sont avant tout des lieux d'enfermement où sont maltraités les corps et les âmes des « filles soumises », selon la terminologie administrative alors en vigueur. Femme dans une maison close (v. 1920).

Sous la III^e République, la France a institutionnalisé la prostitution via le système des maisons closes. Mais derrière l'image parfois glamour se cache un véritable enfer. L'expression « filles de joie » révèle un cynisme brutal: si elle suggère le plaisir donné, elle occulte la souffrance vécue. Loin d'être des « prisons dorées », les maisons closes de la III^e République étaient de véritables lieux de séquestration. Ce système, appelé réglementarisme, partait d'un principe simple: l'impossibilité de supprimer la

prostitution justifiait l'enfermement et la surveillance de celles qui la pratiquaient. La violence commence par la sémantique administrative. L'historien Alain Corbin souligne que le terme de « fille soumise » n'avait rien d'érotique, il désignait une femme inscrite sur les registres de la préfecture de police. Ce passage officiel marquait la perte du statut de femme libre pour celui d'instrument de l'État, une forme de violence bureaucratique froide.

Au quotidien, la réalité est celle d'un épuisement extrême. Dans les « maisons d'abattage », les femmes pouvaient

recevoir jusqu'à trente clients par jour, entraînant des lésions et une fatigue chronique. Pour supporter ce rythme et répondre aux exigences des habitués – qui se considéraient comme propriétaires temporaires de leur corps –, les alcools forts servaient d'anesthésiants nécessaires. Cette violence n'était pas seulement le fait des clients mais aussi du corps médical. Les visites sanitaires obligatoires, pratiquées sans ménagement, s'apparentaient fréquemment à un viol institutionnalisé, complétant le tableau d'une condition féminine sacrifiée sur l'autel de l'ordre public.

Une véritable « mort civile »

Dans l'univers des maisons closes de la III^e République, la violence physique se double d'une destruction psychologique systématique. Dès son entrée, la prostituée subit une véritable « mort civile »: dépossédée de son nom au profit d'un pseudonyme, privée de ses papiers d'identité et de ses vêtements personnels, elle perd tout lien avec la société honnête pour devenir un simple numéro. Cet asservissement repose sur le « système de la dette »; la tenancière avance les frais de parure et de subsistance, calculés de manière à rendre tout remboursement impossible. Ce servage moral plonge la femme dans un désespoir permanent, annihilant toute volonté de révolte. Cette domination est renforcée par la menace policière.

Les autorités affichent un mépris total envers ces femmes; le moindre manquement ou une maladie conduit à l'arrestation et à l'envoi à la prison-hôpital de Saint-Lazare, lieu de déchéance ultime où l'hygiène déplorable et la brutalité des gardiens achèvent de briser leurs dernières résistances. L'aliénation atteint son paroxysme dans le rapport au corps. Comme le souligne Alain Corbin, les miroirs des chambres, orientés pour le plaisir du client, sont fuis par les occupantes. Cette haine de son propre reflet symbolise la victoire du système: la femme, dépouillée de son humanité intérieure, n'est plus qu'une surface de projection pour les fantasmes d'autrui. Pour l'État et les tenancières, la « bonne » prostituée est celle qui est devenue totalement insensible à la douleur physique comme à l'humiliation. **E**